



DIALOGUE INTER-CONGOLAIS
SUN CITY, AFRIQUE DU SUD

**DECLARATION DE NAIROBI
ET
PLAN D'ACTION DE LA FEMME
CONGOLAISE**

NAIROBI, KENYA

DU 15 AU 19 FEVRIER 2002

Flouque Kapuwa Kanda

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

DECLARATION DE NAIROBI

Nous, femmes de La République Démocratique du Congo représentant les différentes composantes du Dialogue inter-Congolais : Gouvernement, RCD, Opposition Politique et Société Civile, réunies à Nairobi, Kenya du 15 au 19 février 2002 à l'occasion de l'Atelier de renforcement des capacités en techniques de négociation et de plaidoyer organisé par Femmes Africa Solidarité (FAS) et WOPPA - RDC ;

Conscientes du fait que nous représentons 52% de la population Congolaise, ce qui constitue une force incontournable pour la restauration, le maintien de la paix et le développement de notre pays ;

Considérant l'impact réel des atrocités de la guerre sur toute la population congolaise ainsi que le déplacement massif des populations ;

Considérant les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap, comme étant les groupes les plus vulnérables, et les premières victimes de cette guerre ;

Profondément peinées par la violence aveugle dont sont victimes les femmes et les filles tels les viols, la prostitution forcée, les mutilations, les tueries, les traumatismes psychologiques et psychiques, l'infection au VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles ;

Constatant la resurgence des guerres tribales ;

Constatant l'enrôlement des enfants soldats dans les conflits armés et les difficultés de leur réinsertion familiale et sociale ,

Considérant les conséquences néfastes de la guerre sur les personnes déplacées, les populations réfugiées, l'accroissement d'enfants orphelins et ceux nés de viols ;

Convaincues de notre volonté et détermination à parvenir à l'édification et à la consolidation de la paix au Congo;

Considérant les femmes comme ayant des droits, des devoirs et des responsabilités envers tout le peuple congolais en tant que mères de la nation,

Considérant les capacités innées des femmes en matière de médiation en tant que gardiennes de nos traditions, de nos valeurs culturelles, en tant que mères, sœurs et épouses ;

Réaffirmant notre totale adhésion à toutes les initiatives pouvant faire revenir une paix totale et durable en RDC et contribuer à sa reconstruction et à son développement ; Saluant les efforts multiformes déployés par les femmes congolaises elles-mêmes, à travers WOPPA-RDC, les partenaires au développement et tous ceux qui ont manifesté leur solidarité à ce combat tels que : le Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement (CFAPD), Femmes Africa Solidarité (FAS), le PNUD, l'UNIFEM , le HCR, l'UNESCO ainsi que toutes les autres Agences des Nations Unies, le Gouvernement Suisse, la Coopération canadienne et les autres Missions diplomatiques en RDC ;

Convaincues que les droits des femmes font partie intégrante des Droits Universels de la personne humaine ;

Considérant la sous- représentation des femmes dans les instances de prise de décision et notamment dans les mécanismes de prévention, de gestion, et règlement des conflits ; Tenant compte de la Résolution 1325 adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies au cours de sa 4213^{ème} Session du 31 Octobre sur Femmes, Paix et Sécurité ; Convaincues de la nécessité de la tenue effective du Dialogue inter-congolais ;

Nous lançons ainsi un appel à toutes les parties impliquées dans la crise congolaise de tenir compte du souhait ardent des femmes congolaises de voir la paix rétablie comme exprimé dans cette Déclaration et dans le Plan d'action en annexe ;

Nous demandons l'arrêt immédiat des hostilités et le retrait effectif des troupes étrangères du territoire congolais,

Nous exigeons la réunification du pays et le respect de l'intégrité territoriale ;

Nous demandons l'application de la bonne gouvernance et la stabilité des institutions ;

Nous demandons que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée par la RDC soit prise en compte dans le préambule de la nouvelle Constitution dont se dotera la RDC ;

Que l'accès à la terre et aux ressources en faveur des femmes soit intégré dans les textes pertinents ;

Que des actions positives telles le quota de 30% recommandé par le plan d'action de Beijing soient instaurées comme mesures de bonne gouvernance et de démocratie pour garantir une représentation significative de la femme dans toutes les instances de prise de décisions ;

Que les différentes composantes au dialogue inter-congolais acceptent de prendre en compte tout au long des négociations la sensibilité « genre » ,

Nous demandons la mise en place d'un programme d'urgence humanitaire qui doit intégrer dans sa mise en oeuvre les organisations de femmes à tous les niveaux ;

Nous exhortons toutes les parties concernées à veiller à la poursuite de la réinsertion des réfugiés et déplacés ainsi qu'à l'encadrement des enfants soldats démobilisés, des enfants de la rue, des orphelins, et à la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences ;

Nous invitons toutes les parties présentes à prendre en compte les priorités des femmes, des enfants et autres groupes vulnérables dans tous les points inscrits à l'ordre du jour du dialogue inter-congolais et faire en sorte qu'il n'y ait pas d'impunités pour tous les fautifs et que le viol soit considéré comme un crime contre l'humanité ,

Nous lançons un vibrant appel à la Communauté internationale pour la prise en compte effective de cette Déclaration et du Plan d'Action des femmes de la RDC avec des budgets conséquents pour sa mise en oeuvre ;

Nous demandons à la facilitation, représentée par son Excellence KETUMILE MASIRE l'incorporation de la Déclaration de Nairobi et du Plan d'Action des femmes congolaises dans les actes du Dialogue Inter-congolais.

Fait à Nairobi, le mardi 19 Février 2002

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PLAN D'ACTION DE LA FEMME CONGOLAISE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis la période de l'esclavage en passant par celle de la colonisation et jusqu'à nos jours, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît une série des violences de nature différente. Les conflits armés qui se sont déclenchés au cours de ces dernières années ont poussé à leur paroxysme les violations des droits humains et les violences à l'égard des femmes et des jeunes filles dans un contexte généralisé de catastrophe humanitaire.

Les déplacés de guerre et les réfugiés évalués à près de 3 millions se retrouvent parfois dans des familles déjà en situation de précarité. Plus de 10.000 enfants soldats et plusieurs milliers d'enfants de la rue sont une préoccupation supplémentaire pour l'avenir du Congo. Et les réponses à toutes ces souffrances déclarées ou ignorées restent bien en deçà de ce qu'humainement une société et des familles déstructurées peuvent apporter.

Le 8 mars 2000, lors de la marche mondiale des femmes, les organisations féminines des provinces et de la capitale de la RDC s'étaient mobilisées autour du thème «lutte contre la pauvreté et la violence faite aux femmes », dans le cadre du thème général «femmes et paix ».

Cette marche qui a réuni les femmes de toutes tendances confondues était l'occasion unique de les impliquer dans le processus de paix en cours amorcé depuis la signature de l'Accord de Lusaka en 1999.

Du fait de leur discrimination sociale et des violences dont elles sont toutes victimes à des degrés divers, quelles que soient leurs origines et leurs catégories sociales et professionnelles, les femmes congolaises ont ainsi saisi l'opportunité du dialogue inter congolais pour s'exprimer et présenter leurs préoccupations dans des déclarations et des cahiers de charges ayant convergé vers un Plan d'Action d'Intégration de la Perspective Genre dans le processus de paix en RDC.

Ce processus a été amplifié par la volonté d'obtenir une représentation plus significative au dialogue. Il est actuellement encouragé par des institutions telles que le Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement (CFAPD) de l'OUA et de la CEA, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et FUNOPS, l'UNIFEM, le HCR, l'UNESCO, le FNUAP, la Coopération Canadienne et Suisse, et l'assistance des ONG internationales telles que Femmes Africa Solidarité, IFES, Law Group, ainsi que les plateformes des femmes congolaises.

Depuis lors et à tous les niveaux, les femmes ont donné leurs contributions à travers des conférences, des séminaires, des forums, des symposiums en vue d'en assurer la visibilité pour construire un mouvement consensuel d'expression privilégiée pour les femmes de la société civile, des partis de l'opposition armée et de l'opposition non armée ainsi que celles du gouvernement. Ceci dans le souci de contourner la marginalisation de fait des femmes constatées dans le processus de résolution des conflits en RDC.

Grâce à l'atelier de Nairobi organisé par WOPPA-RDC et Femmes Africa Solidarité, avec l'appui de l'Ambassade de Suisse en République du Démocratique du Congo, l'UNIFEM et le PNUD, les femmes congolaises de toutes les composantes au Dialogue ont pu développer une vision commune, portée par des actions et des attitudes propres à minimiser tous les obstacles conjoncturels, pour affirmer leur solidarité et leur soutien indéfectible à l'émergence d'une paix durable au Congo. Les femmes ont manifesté leur ferme volonté de travailler à promouvoir les valeurs d'équité et de justice dans une approche Genre, afin que les femmes du Congo exercent leurs droits d'accès aux ressources et aux instances de décision.

L'efficacité de leurs contributions nécessite des ressources et des compétences spéciales. C'est en cela que l'atelier de Nairobi a en outre servi de cadre pour outiller les femmes impliquées dans le processus de paix à participer d'une façon efficiente aux négociations prochaines qui s'ouvriront à Sun City (Afrique du Sud), ainsi qu'au niveau des dialogues intercommunautaires, pour une paix durable dans la Sous- Région.

C'est donc, convaincues de leur souci de prolonger les acquis de l'atelier de Nairobi et ceux du processus du Dialogue Inter-Congolais que le présent Plan d'Action, Agenda des femmes congolaises, est élaboré.

II. DUREE

Le Plan d'Action d'Intégration de la Perspective Genre dans le Processus de Paix en RDC est proposé pour 3 ans à partir de la fin des travaux de Nairobi.

III. OBJECTIFS

a) Les Objectifs à très court terme:

A très court terme, il s'agit

- De susciter l'implication et la participation effective et déterminante des femmes congolaises au processus de paix en général et au dialogue inter congolais en particulier
- D'intégrer des références au plan d'action de Nairobi dans chacune des composantes au Dialogue dès la tenue de la rencontre de Sun City (Afrique du Sud)
- D'accompagner par une expertise thématique et de sensibiliser sur les questions de genre, les délégués hommes et femmes au Dialogue.

b) Les objectifs à court et moyen termes.

Les objectifs à court et moyen termes du Plan d'Action pour l'Intégration de la Perspective Genre dans le Processus de Paix en RDC sont :

- De promouvoir la culture de la paix et de la tolérance ;
- De partager le plus largement possible, dans la société congolaise et auprès des partenaires communautaires de la sous-région, la compréhension des conséquences néfastes des traumatismes nés des violences, des affres de la guerre et de l'insécurité ;

- De veiller à ce que soient opérationnels les instruments et agenda nationaux et internationaux qui ciblent les femmes et les groupes vulnérables (CEDEF, Plans d'Action de Beijing, de Dakar et Zanzibar) ,
- De renforcer les capacités des femmes et de leurs associations par la promotion d'outils et de technologies de l'information et de la communication accessibles aux femmes, en particulier pour celles des provinces rurales et des zones enclavées ,
- De promouvoir la participation des femmes dans les mécanismes de prévention, de résolution et de règlement des conflits ;
- De stimuler l'implication des femmes dans la réhabilitation post-conflit des infrastructures de base ;
- De stimuler leur implication dans les actions communautaires de prévention des conflits et de réconciliation nationale ;
- D'apporter des outils adaptés à des formations en techniques de négociation et de gestion pacifique des conflits, sur le leadership politique, la gestion de la cité et sur l'Economique, pour un meilleur accès aux ressources techniques et financières.

c) Les objectifs à long terme.

Les objectifs à long terme sont :

- De stimuler l'émergence des femmes dans les différents secteurs d'activités de l'économie et de la politique ;
- D'intégrer en totalité les questions des inégalités comme approche dans les mesures et les décisions à prendre dans tous les secteurs de la vie publique et privée ;
- D'assurer un partage des expériences en matière de résolution de conflits au niveau du continent ;
- De travailler pour la consolidation de la Paix et de la Sécurité au sein des communautés et dans la Région des Grands Lacs.

IV. STRATEGIES A METTRE EN ŒUVRE

Pour atteindre ces objectifs, les stratégies suivantes ont été élaborées:

- La mobilisation de ressources additionnelles pour une participation accrue et efficiente des déléguées et des expertes au Dialogue Inter-Congolais ;
- La prise d'engagements personnels et collectifs des participantes de l'atelier de Nairobi pour la sensibilisation des Etats-majors politiques et des leaders de la société civile pour

formaliser les stratégies porteuses des compétences des femmes en matière de résolution pacifique des conflits ;

- La création d'un Caucus Femmes au Dialogue Inter-Congolais ;
- La mise en place de cercles de réhabilitation psychique des femmes et des enfants traumatisés ;
- L'intégration d'un poste Genre au niveau de la commission nationale des élections ;
- La vulgarisation des différents instruments relatifs à la protection des droits des femmes et la révision du Code de la famille ;
- La promotion de la culture de la paix et de l'éducation civique dans les écoles ;
- Le renforcement des capacités des femmes et de leurs associations par la promotion d'outils et de technologies de l'information et de la communication, accessibles aux femmes, en particulier celles des provinces rurales et des zones enclavées ;
- Création d'un réseau d'Observatoires des Violations des Droits des femmes dans toutes les provinces et à la capitale, avec obligation de publication simultanée des informations ;
- Le traitement des informations fournies par les Observatoires des provinces et de la capitale en matière de violation des droits humains en RDC ;
- La mise en réseau des informations relatives aux résultats des initiatives des femmes congolaises partout où elles agissent sur la paix et la réhabilitation de l'environnement économique, social et communautaire pour le lobbying et le plaidoyer;
- La tenue d'une Conférence des femmes congolaises sur la Paix en RDC durant la période de transition ;
- La tenue d'une Conférence sous-régionale sur la paix dans la Région des Grands Lacs ;
- La tenue de la conférence inter-africaine sur les femmes et la résolution des conflits.

V. RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS

a) Résultats attendus à court terme

A travers ce plan d'action, les femmes de la RDC attendent comme résultats finaux au Dialogue inter-congolais :

- La mention du plan d'action d'intégration du Genre dans le dialogue inter-congolais dans les déclarations de toutes les composantes au dialogue ;
- La constitution et l'opérationnalité du Caucus des femmes avec toutes les composantes ;
- La décision de réviser l'âge de la majorité de la jeune fille (de 14 à 18 ans) ;
- L'abolition inconditionnelle de la disposition du code de la famille portant sur l'autorisation maritale.

b) Résultats attendus à moyen terme

- Le réseau d'observatoires des violations des droits de la femme est créé et présente des informations en provenance de toutes les provinces et de la capitale, selon la même périodicité ;
- Des femmes sont formées en techniques et en maintenance des moyens de communication ;
- Des cercles de réhabilitation psychique des femmes et des enfants sont mis en place dans les provinces du pays et dans la capitale ;
- Un poste Genre est créé et est opérationnel au niveau de la Commission Nationale des Elections ;
- Conférence des femmes congolaises sur la Paix en République Démocratique du Congo tenue ;
- Tenue des conférences sous-régionale et régionale des femmes africaines sur la Paix en Afrique.

c) Résultats attendus à long terme

- Des femmes et des structures mieux outillées dans tous les secteurs professionnels dans les villes et dans les zones rurales ;
- L'intégration effective de la perspective genre dans tous les secteurs de la vie publique et privée ;
- Le maintien de la paix et de la stabilité dans la région des Grands Lacs.

VI. LES INDICATEURS DE SUIVI

- La fréquence des éléments du plan d'action dans les composantes et dans l'ordre du jour du Dialogue Inter-Congolais ;
- La fréquence des réunions du Caucus tout au long des travaux du Dialogue ; nombre et diversité des présences aux réunions ;
- Le constat de l'âge de la majorité relevé à 18 ans pour les adolescentes ;

- Le nombre de provinces engagées dans le réseau des Observatoires des Violations des Droits des femmes ;
- La fréquence de parution ou de diffusion des résultats des Observatoires ;
- Le nombre de cercles créés pour la réhabilitation psychique des femmes et des enfants.

VII. LES BENEFICIAIRES

- les déléguées et expertes au Dialogue Inter-Congolais ;
- les porte-parole des composantes ;
- les animateurs et animatrices des plates-formes et services sociaux, d'appui au développement et au secours d'urgence;
- les femmes et les enfants traumatisés du fait de la guerre ; - les enfants mineurs ;
- les femmes mariées ;
- les leaders femmes et hommes des associations ;
- les femmes en général et les familles.

VIII. LES MOYENS

A la base il y a la Déclaration de l'atelier de Nairobi, les participantes à cet atelier, leurs structures, plates-formes et composantes au Dialogue.

Le Plan d'Action de Nairobi met l'accent sur les moyens tels que les mécanismes sous-régionaux et africains, les partenaires au développement, les moyens politiques, les instruments légaux tels que les conventions ratifiées et les moyens logistiques.

Les moyens politiques : ce sont les partenaires tels que le Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement, l'Union Africaine, le Département des Affaires politiques des Nations Unies, Le Centre Africain pour les Femmes à la CEA, la SADEC, l'Union Européenne, les missions diplomatiques.

Les moyens logistiques seront sollicités avec en particulier les moyens utiles à la mise en oeuvre des réseaux et d'observatoires, de la collecte et de la diffusion d'informations pour et par les femmes. Ces moyens accompagneront par exemple la formation des femmes aux technologies

de l'information et de la communication et seront convertibles en équipements destinés au renforcement des capacités des associations de base.

Le renforcement des mécanismes nationaux tels que le Conseil National de la Femme, pour des extensions dans les conseils provinciaux.

IX. FACTEURS DE RISQUES ET OPPORTUNITES

Les risques

- Le non-respect de l'engagement personnel et collectif, voire de la composante ;
- L'exclusion volontaire des plates-formes ou de femmes leaders ;
- La multiplication de structures inopérantes ;
- Le cumul des mandats ;
- Les non-tenu du Dialogue Inter-Congolais pour les actions liées à cette rencontre.

Les opportunités

Le plan d'Action ou Agenda des femmes congolaises offre comme opportunité une visibilité accrue de la rencontre de Nairobi et de ses résultats. La journée du 8 mars 2002 peut servir à diffuser encore plus largement les premiers résultats obtenus à court terme.

IX. MECANISMES DE SUIVI

Un comité de suivi est une priorité comme instrument autonome de suivi de l'agenda. Ce comité sera basé sur la communication permanente et les échanges entre bénéficiaires et partenaires. Il est pressenti pour être constitué de délégués et expertes au Dialogue.

Dans un premier temps, compte tenu du souci d'assurer la continuité des actions entreprises dans le processus actuel, WOPPA est chargée du suivi du Plan d'Action jusqu'à la fin du Dialogue Inter-Congolais, en collaboration avec le Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement, l'ONG Femmes Africa Solidarité et l'UNIFEM.

Les déléguées et les expertes réunies à Sun City (Afrique du Sud) saisiront l'opportunité de cette rencontre pour mettre en place le comité de Suivi et amorcer les modalités d'organisation de l'espace de concertation initié à Nairobi.

L'atelier de Nairobi préfigure l'espace de concertation que les femmes congolaises vont travailler à structurer sous forme de réseau pour évaluer et réorienter le Plan d'Action y compris dans la période de la transition politique.

Les autres membres sont des partenaires techniques et financiers qui se donnent pour tâche essentielle d'accompagner les initiatives du comité et d'apporter une assistance dans l'évaluation des actions dérivant de la mise en œuvre des stratégies du Plan d'Action.

XI. RECOMMANDATIONS

Les femmes congolaises réunies à Nairobi du 15 au 19 février 2002 pour une concertation sur les conséquences du conflit armé en RDC, formulent les recommandations suivantes :

1. Que les viols des femmes et des jeunes soient dénoncés et déclarés crimes contre l'humanité ;
2. Que des mesures d'ordre juridique soient rapidement prises pour la promulgation d'une législation sur les crimes contre l'humanité ainsi que toute violation des droits humains y compris ceux commis contre les femmes et les enfants ;
3. Que des mesures d'ordre politique soient prises pour légiférer sur la CEDEF, sur l'égalité en droit des hommes et des femmes, la prévention, la sanction, la répression et l'éradication des crimes contre l'humanité ;
4. Que les femmes leaders en particulier soient formées en approche genre et soient attentives aux inégalités structurelles ;
5. Que cette approche des inégalités hommes /femmes soit intégrée à tous les niveaux d'éducation;
6. Que soient mis en place des programmes volontaristes d'éducation et d'alphabétisation des femmes ;
7. Qu'une politique d'intégration des femmes aux technologies de l'information et de communication soit définie ;
8. Que les infrastructures scolaires et de santé soient réhabilitées en priorité dans les programmes d'urgence ,

9. Que la pandémie du VIH/Sida la malaria, la mortalité maternelle et la mortalité infantile soient des priorités en matière de politique de santé publique ;
10. Q'une volonté politique s'exprime dans les faits pour la mise en oeuvre d'un budget national attentif au Genre et à une répartition des ressources publiques qui tienne compte des groupes vulnérables et aussi qui reconnaisse les producteurs et les productrices qui exercent dans l'informel;
11. Que soit créé un « ministère Gender » doté de suffisamment de moyens et ayant des points focaux dans toutes les institutions de l'Etat.

Fait à Nairobi le 19 février 2002.

Les participantes à l'Atelier.

LISTE DES PARTICIPANTES

1) Venanté Besumwa Nabuntu ~~Therap~~
Aurélie Bitondo ~~Bitondo~~

Dyna TIASIKA YALALA ~~[Signature]~~

Zozo Nisenza ~~Nisenza~~

Albertine Kibambi ~~[Signature]~~

Vicky KOTUMWA ~~[Signature]~~

POOE Nukombwa ~~[Signature]~~

Liliane KALAMBA ~~[Signature]~~

Marie Léonie NDUMU ~~[Signature]~~

M. Jacqueline RUMBU ~~[Signature]~~

Clotilde Bawota ~~[Signature]~~

Justine Ndyoke ~~[Signature]~~

Lula Charlotte ~~[Signature]~~

1) Eve Bazaita Nasundi ~~[Signature]~~

1) Dr Lis Lombeye ~~[Signature]~~

Emmanuel Bichukwa ~~[Signature]~~

Suzanne Kingombe Okoko ~~[Signature]~~

Geetwde Ekombe Ekoko ~~[Signature]~~

Ayobami - BAWAYI ~~[Signature]~~






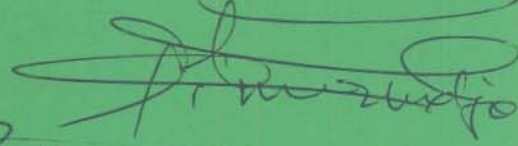
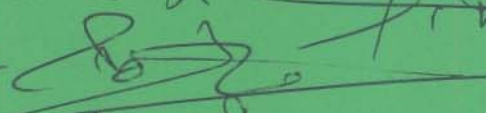


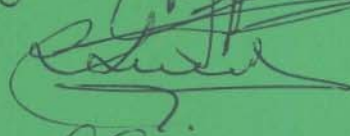



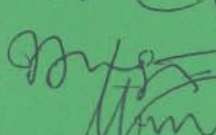
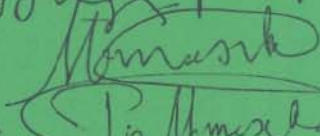
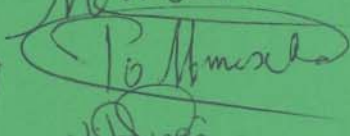

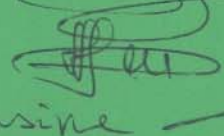
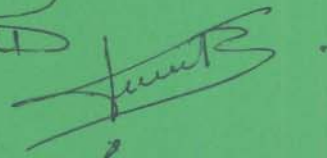
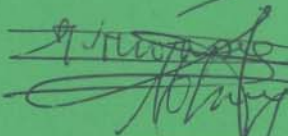





1. Ange LIBAGIZA ~~[Signature]~~

1 Claudine Tayaye ~~[Signature]~~

2 LAPU Gashu ~~[Signature]~~

3 WIRIMBA M.A PO ~~[Signature]~~

4 CAMARA RAMAIA ~~[Signature]~~

- Christine - EPOUKA 
- 28 Wolage Coma 
- 29 Marie Therese Avemeka 
30. M^{lle}. Gertrude Kitumbo 
31. Jeanne Marie - Beauand ACIMA 
32. Ellye DIMANDJA 
- 33 Meta MUSAÏE 
- 34 MARIAN WUKANDA 
- 35 JOSIANE NFULU 
- 36 M^{lle} Lucie Rose 
- 37 Aningine Tshufu 
- 38 Marie BAPU 
- 39 GERTRUDE M. Thier 
- 40 Florene Boboko 
- 41 Martine Mascha 
- 42 Manette KAVUKAMI 
- 43 Marceline KIBUNGI 
- 44 Azama Asani 
- 45 TUNZU Bwira Alphonsine 
- 46 Denise MAHEHO 
- 47 Evelyn Nbaka 
- 48 Xaverine Kira 
- 49 Sheanette Baem 
- 50 Georgette Brelbre 
- 51 Allan 

52. Sa Albertine H Boy ~~AD~~
53. Modama Nohaja Gertrude P ~~AD~~
54. Ma Hanbo Kamwanya ~~AD~~ ~~AD~~
55. Viviane KIBULUKU ~~AD~~
56. Yvonne Ngoy Busangu Ngumbuy
- 57 Nyembo Feza
- 58 Sabine MUHIMA ~~AD~~ ~~AD~~ $\frac{18}{2}$
- 59 Chantal Delambak ~~AD~~ ~~AD~~
- 60 EKEWE NI'ANGORALI ~~AD~~ ~~AD~~
61. M^{lle} Annie Kalambo ~~AD~~ ~~AD~~
de la part de S.E Ngawla W.
- 62 BAGULA MANENO ~~AD~~
- 63 M^{lle} Julienne Luntediladio Quaka ~~AD~~
64. Bunita Jiep Bumbot's